

Haute école pédagogique du canton de Vaud  
Filière Formation Continue Certifiée

Master of Advanced Studies - MAS

# Accompagnement du développement professionnel et organisationnel

DAS + 30 crédits ECTS – Volée 2024 - 2026

Plus d'informations sur [candidat.hepl.ch/mas-coaching](https://candidat.hepl.ch/mas-coaching)

hep/



## Table des matières

<b>Préambule</b>	<b>4</b>
Introduction	4
Formations continues certifiées de la HEP Vaud	5
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	5
Séance d'information	5
<b>Présentation générale</b>	<b>6</b>
Compétences travaillées	6
Public cible	6
Organisation des études	7
Programme de la formation	7
Calendrier de la formation	12
Structure modulaire du programme	12
Tableau de correspondance entre les modules et les compétences visées	13
Principe de l'évaluation	13
Evaluation des modules et du cursus	13
Frais d'inscription et taxes	14
<b>Admission et services HEP</b>	<b>15</b>
Conditions d'admission	15
Procédure d'inscription à la formation	15
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-e-s	16
Inscription en tant qu'auditrices ou auditeurs	16
Carte d'inscription	16
Conditions en cas de désistement	16
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	16
Campus de la HEP Vaud	17
Base juridique	17

Dernière modification le 31.01.2024

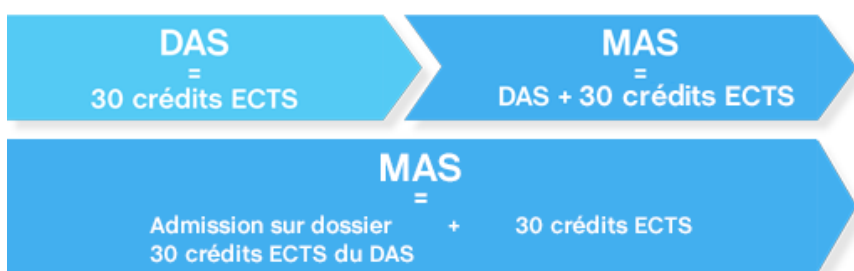
# PRÉAMBULE

## Introduction

Les organisations font face à des problèmes complexes, et à une nécessité constante de changement, d'évolution ou d'apprentissage dans le but d'améliorer ou d'adapter leurs prestations. Une importance est accordée au développement à la fois des individus, des groupes et des organisations. A cette fin, les compétences en accompagnement sont de plus en plus requises sur des terrains aussi variés que ceux de l'enseignement, de la formation d'adultes, de la santé, du travail social, du management et des RH.

Ce MAS s'inscrit dans la continuité du DAS « Accompagnement individuel et collectif » ou d'un parcours équivalent. Il vise à développer les compétences en accompagnement d'individus et de groupes préalablement acquises dans le DAS, afin d'agir et intervenir au sein des organisations humaines dans une posture d'accompagnement. La spécificité du MAS est d'aborder l'accompagnement en prenant en compte la complexité des environnements professionnels. Cette approche demande de construire et réguler avec les acteurs une démarche pertinente et de questionner l'implication de l'intervenant sur le système dans lequel la démarche se déroule.

Le volume de ce MAS est de 60 ECTS. Il s'agit des 30 ECTS du DAS, ou d'un parcours jugé équivalent (admission sur dossier), complétés par 30 ECTS supplémentaires.



La formation débouche sur l'obtention du titre **MAS en accompagnement du développement professionnel et organisationnel**. Dans ce guide, nous détaillons le programme de 30 ECTS complémentaires au DAS préalablement acquis. Les informations relatives au DAS se trouvent en ligne :

[candidat.hepl.ch/das-coaching](http://candidat.hepl.ch/das-coaching).

L'offre de formation certifiée à l'accompagnement de la HEP Vaud a débuté par la mise en place d'un CAS en 2007. Pour tenir compte des demandes des participants et de l'évolution des besoins des établissements, cette offre s'est transformée en DAS dès 2014. Depuis 2018, le présent programme complète le DAS par la possibilité d'obtenir un MAS. Le MAS 2024-2026 correspond à la 3ème édition. Ce programme ouvre tous les deux ans.

### Lieu de la formation

Haute école pédagogique  
du canton de Vaud  
Lausanne

[Accès et plans des sites](#)

### Direction

Marco Allenbach - UER DV  
Responsable programme

Amaury Daele - FCC

Responsable pilotage

Annick Rossier - FCC

Coordonateur

### Equipe pédagogique

Formatrices et formateurs de  
l'unité d'enseignement et de  
recherche (UER)

Développement de l'enfant à  
l'adulte (DV)

Intervenantes et intervenants  
externes

### Liens utiles

- [Informations admissions](#)
- [Formulaire d'admission](#)
- [Questions fréquentes](#)

## Formations continues certifiées de la HEP Vaud

---

Ce programme est proposé par la Filière de formation continue certifiée et l'Unité d'enseignement et de recherche "Développement de l'enfant à l'adulte" de la HEP Vaud. Les formations de type :

- Certificate of Advanced Studies (CAS), de 10 à 29 crédits ECTS
- Diploma of Advanced Studies (DAS), de 30 à 59 crédits ECTS
- Master of Advanced Studies (MAS), dès 60 crédits ECTS

font suite à une formation initiale (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

La Filière de formation continue certifiée, en collaboration avec les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées, s'engage à concevoir l'ingénierie de la formation, coordonner la formation et assurer un suivi qualité visant l'amélioration constante des prestations fournies.

## Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

---

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud sont l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes. Pour ce faire, elles se fondent notamment sur les principes suivants:

- Former des professionnelles et professionnels capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats
- Former des professionnelles et professionnels capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques
- Prendre en compte l'expérience des participantes et participants, l'environnement socioprofessionnel de chacune et chacun et les conditions d'exercice de sa pratique
- S'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives
- Faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger
- Favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées de chacune et chacun afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel
- Offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation
- Inclure dans la formation les résultats récents de la recherche

## Séance d'information

---

**Lundi 15 janvier 2024** - à la HEP Vaud - 18h à 19h, salle C33-620

Pour cette séance en présence, merci de vous annoncer à [filiere-pg@hepl.ch](mailto:filiere-pg@hepl.ch).

En fin de séance, chacune et chacun est convié à une verrée permettant des échanges pour des questions plus individuelles.

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

---

## Compétences travaillées

---

A l'issue de la formation, les participantes et participants seront capables de

### Connaissances et compréhension

1. Développer des repères théoriques sur les dimensions collective, organisationnelle et institutionnelle de l'activité professionnelle;
2. Développer des repères sur le développement organisationnel et l'accompagnement du changement ;

### Application des connaissances et de la compréhension

3. Adapter le rôle et la posture d'accompagnant en fonction des demandes, du contexte organisationnel et de leur évolution ;
4. Faciliter les processus d'expression, de communication, de négociation et de coconstruction ;
5. Accompagner les processus de changement émergent ;

### Capacité de former des jugements

6. Prendre en compte les enjeux individuels, collectifs, organisationnels et institutionnels, en termes de sens, d'efficacité et d'éthique ;

### Savoir-faire en termes de communication

7. Développer ses capacités d'empathie, de négociation, de synthèse et de coconstruction ;

### Capacités d'apprentissage en autonomie

8. Se donner les moyens d'un développement continu de sa pratique ;
9. Adopter une posture de praticienne-chercheuse ou praticien-chercheur face à la complexité.

Les objectifs de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

## Public cible

---

Le MAS s'adresse à tout professionnel, interne ou externe à une organisation, quelle que soit sa fonction, amené à accompagner, aider, soutenir, encadrer, mettre en projet des individus, des groupes ou une organisation.

Il peut s'agir par exemple :

- des professionnelles et professionnels occupant des fonctions d'accompagnement (coaching interne ou externe à une organisation, consultance, counseling, formation, etc.) ;
- des cadres (direction, responsabilité d'équipe ou de projets, etc.);
- des leaders transversaux (conduite de projet, développement, démarche qualité, formation permanente, etc.)
  
- des professionnelles et professionnels offrant des formes de soutien et d'aide (médiation, animation, santé, travail social, personne ressource, etc.).

## Organisation des études

Ce dispositif de 30 ECTS est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué des modules :

- MASPA100, de 3 ECTS, qui est transversal à l'ensemble du MAS et en lien avec d'autres programmes de formation ;
- MASPA200 et MASPA300, de 7 crédits chacun, qui sont thématiques ;
- MASPA400, de 5 ECTS qui est un module d'intégration et co-développement professionnel ;
- MASPA500, de 7 ECTS, qui est un travail de mémoire professionnelle.

Cette formation se réalise à temps partiel et représente environ 930 heures de travail dont 300 heures de cours à la HEP Vaud. Sa durée standard de 2 ans peut être prolongée jusqu'au double de ce temps.

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
<b>M1</b> Du développement de pratiques au développement organisationnel 3 ECTS - 4.5 jours		<b>M3</b> Démarches et postures d'accompagnement réflexif dans la complexité (DEPAR) 7 ECTS - 10.5 jours	
<b>M2</b> Accompagner les dynamiques individuelles, collectives et organisationnelles (AICO) 7 ECTS - 10.5 jours			
<b>M4</b> Intégration et co-développement professionnel 5 ECTS - 7 jours			
<b>M5</b> Travail de mémoire 8 ECTS - 4 jours			

## Programme de la formation

### Module MASPA100 - Du développement de pratiques au développement organisationnel - Introduction à la dimension collective de l'activité - 3 ECTS

Ce module a pour visée de mieux comprendre les processus à travers lesquels de nouvelles pratiques peuvent se développer. Des intervenantes et intervenants de divers pays, au bénéfice d'une expertise et d'une expérience avérées, présenteront des approches conceptuelles et des démarches éprouvées, sur les processus participatifs et l'accompagnement du changement.

Les échanges entre participantes et participants, occupant des fonctions diverses au sein de différents établissements, permettront de comprendre les enjeux et les facteurs transversaux, à prendre en considération pour soutenir le développement des pratiques et des organisations. Les mises en dialogue entre acteurs du terrain impliqués dans des thématiques variées (inclusion, développement durable, numérique, didactique des mathématiques, etc.) visent également à réfléchir aux articulations

**Responsable du module**  
Allenbach Marco, UER DV  
marco.allenbach@hepl.ch

**Intervenantes et intervenants**  
**MASFA100-1**  
Marco Allenbach  
Gérard Aymon  
Céline Bareil  
Michèle Garant

nécessaires et aux synergies possibles entre les projets liés à ces diverses thématiques.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASPA100-1	Cadrage et apports conceptuels	0.5	1.5
MASPA100-2	Séminaire interprogrammes	1	1.5
<b>Total</b>		<b>1.5</b>	<b>3</b>

**MASFA100-2**  
 Marco Allenbach  
 Noria Baur  
 Roxanne Bruchez Ischi  
 Lyne Gemmiti  
 Martial Girardet

### Compétences travaillées

1, 3, 4, 5, 6, 7

### Modalités pédagogiques et de certification

MASPA100-1 : Apports conceptuels, témoignages et travail interactif,  
 MASPA100-2 : Accompagnement collectif des projets et défis rencontrés par les participantes et participants dans leur pratique, partage d'expériences, mobilisation et mise en débat des apports conceptuels de l'unité 1.

### Modalités de certification

Expérimentation de pratiques d'accompagnement individuel et collectif durant les séances du séminaire, puis réflexion orale sur le processus vécu et analyse écrite d'un moment d'accompagnement.

### Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants seront en mesure de :

- mettre en oeuvre leurs compétences en accompagnement individuel ou collectif, pour aborder des problématiques touchant à la complexité organisationnelle, amenées par les participantes et participants
- collaborer à la conception et à la régulation de modalités d'accompagnement en fonction des demandes et besoins d'un public fortement hétérogène
- développer une pratique réflexive d'accompagnement prenant en compte la complexité, l'incertitude et l'imprévisibilité
- réfléchir à la place des concepts et modèles de développement et d'analyse des organisations, dans l'accompagnement individuel et collectif

## Module MASPA200 - Accompagner les dynamiques individuelles, collectives et organisationnelles - 7 ECTS

Accompagner dans une organisation implique de comprendre les enjeux relatifs à l'organisation et ses différents acteurs, ainsi que les leviers et les obstacles possibles, afin de réfléchir à la pertinence des démarches d'accompagnement au sein de celle-ci. Dans ce module, nous proposons plusieurs perspectives: développement organisationnel, conduite de projets, analyse institutionnelle... Nous nous intéresserons au développement de la coopération au sein d'une équipe et de la santé au travail.

**Responsable du module**  
 Allenbach Marco, UER DV  
 marco.allenbach@hepl.ch

### Intervenantes et intervenants

**MASFA200-1**  
 Céline Bareil  
 Charles Chalverat  
 Michèle Garant  
 Sybille Heunert  
 Frédérique Rebetez  
 Marc Thiébaud  
 Nathalie Vallière



N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASPA200-1	Accompagnement d'équipe, conduite de projet et développement organisationnel	4.5	4
MASPA200-2	Facteurs psychosociaux de santé au travail: de l'individu à l'organisation	-	2
	<b>Total</b>	<b>4.5</b>	<b>6</b>

**MASFA200-2**

Nadia Droz

Anny Wahlen

## Compétences travaillées

1, 2, 3, 5, 6

## Modalités pédagogiques et de certification

Apports théoriques, travail en duo et/ou sous-groupe, analyse de pratiques, activités de réflexion, témoignages.

### Certification

Présentation orale d'une première analyse contextuelle, visant à éclairer une problématique ou un projet de la participante ou du participant, concernant ses pratiques présentes ou futures d'accompagnement dans la complexité. Il peut s'agir de la première étape du projet de mémoire final.

Certification: juin 2025

## Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants seront en mesure de :

- mobiliser plusieurs référentiels théoriques pour étayer une problématique touchant à la complexité organisationnelle et à l'accompagnement
- prendre en compte des dimensions individuelles, collectives et organisationnelles et de leurs interactions.

## MASPA200-1 : Accompagnement d'équipe, conduite de projet et développement organisationnel

### Contenus

- Construction de la coopération au sein d'une équipe
- Trois niveaux de développement : individus, équipes et organisation
- Outils de conduite de projet
- Postures et stratégies d'accompagnement du développement organisationnel
- Apports de l'analyse institutionnelle
- Distinction entre crise et conflits

## MASPA200-2 : Facteurs psychosociaux de santé au travail : de l'individu à l'organisation

### Contenus

- Facteurs de risque et facteurs de protection
- Perspective systémique sur les dynamiques de santé
- Introduction à la Gestion de Santé en Entreprise

## Module MASPA300 - Démarches et postures d'accompagnement réflexif dans la complexité - 7 ECTS

L'accompagnement n'est pas qu'une méthode d'intervention mais implique une posture et un rôle spécifique. Accompagner demande de construire un partenariat avec l'organisation dans laquelle l'intervention se déroule. Il s'agit de « faire ensemble » et non de faire « à la place de », dans une logique de co-responsabilité. Ce module vise à approfondir et développer les compétences en développement organisationnel (MASPA300-1), tout découvrant d'autres démarches pouvant y contribuer (MASPA300-2). Des échanges internationaux, dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Namur, et une rencontre regroupant les alumnis du DAS et du MAS, viennent enrichir le développement professionnel des participantes et participants, lors de quatre soirées (MASPA 300-3).

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASPA300-1	Approfondir ses compétences dans le développement organisationnel	4	1.5
MASPA300-2	Découverte de nouvelles approches	1	2
MASPA300-3	Ouvertures régionale et internationale	0.5	1.5
	Total	5.5	5

**Responsable du module**  
Allenbach Marco, UER DV  
marco.allenbach@hepl.ch

### Intervenantes et intervenants

**MASFA300-1**  
Michèle Garant  
Sybille Heunert  
Maela Paul  
Marc Thiébaud  
Nathalie Valière  
Christian Wilhelm

**MASFA300-2**  
Lisa Lefèvre  
Esther Merino  
Anat Rosenwasser

**MASFA300-3**  
Séphora Boucenna  
Roxanne Bruchez Ischi  
Maela Paul

### Compétences travaillées

1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9

### Modalités pédagogiques et de certification

Apports théoriques, travail en duo et/ou sous-groupe, analyse de pratiques, activités de réflexion, séminaires de présentation des participantes et participants.

### Certification

Soumission d'un projet d'analyse de données récoltées pour répondre à un questionnaire personnel, ou à une préoccupation en lien avec un accompagnement dans la complexité.

Certification : juin 2026

### Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participant seront en mesure de :

- S'inscrire dans diverses méthodologies d'intervention
- Travailler dans la complexité : prendre en compte leur propre implication dans les systèmes étudiés et s'engager dans une analyse avec, plutôt que sur, les collectifs et les organisations
- Clarifier leur rôle dans une démarche d'accompagnement

### MASPA300-1 : Approfondir ses compétences dans le développement organisationnel

- Approfondir la compréhension et l'appropriation des approches du développement organisationnel
- Découverte de nouveaux apports conceptuels
- Développement de sa posture d'accompagnement face à la complexité

## MASPA300-2 : Découverte de nouvelles approches

- Initiation aux méthodes de théâtre-action
- Initiation à l'intervention créative artistique en développement organisationnel
- Initiation à la gouvernance partagée

## MASPA300-3 : Ouvertures régionales et internationales

- Séminaire d'échanges avec les participantes et participants au Master en Spécialisation en Accompagnement des Professionnels, de l'Université de Namur
- Conférence interactive et réseautage avec les alumnis des DAS et MAS en accompagnement

## Module MASPA400 - Intégration et co-développement professionnel - 5 ECTS

Ce module est proposé tout au long de la formation. Dans celui-ci, nous proposons diverses démarches permettant la réflexivité par l'intervention (partage d'expériences, analyse de pratiques professionnelles, démarche d'écriture) et la supervision.

Il vise d'une part à permettre d'articuler les contenus des modules 1, 2 et 3 en pertinence au projet professionnel de chaque participante et participant. Il vise également à la ou le soutenir dans la construction identitaire de son rôle d'accompagnante et accompagnant, en travaillant l'articulation entre la fonction qu'elle ou il occupe au regard de l'organisation dans laquelle elle ou il intervient ou travaille, le contexte et la posture d'accompagnement.

**Responsable du module**  
Allenbach Marco, UER DV  
marco.allenbach@hepl.ch

**Intervenantes et intervenants**  
Marco Allenbach  
Roxanne Bruchez Ischi

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASPA400-1	Séminaire d'intégration	2	1	2	2

### Compétences travaillées

3, 4, 7, 8

### Modalités pédagogiques et de certification

Partage d'expériences, analyse de pratiques professionnelles, démarche d'écriture

### Certification

Ce module est validé par la présence et la participation aux séances collectives.

Certification : juin 2026

### Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants seront en mesure de :

- Développer leur propre projet professionnel, style, identité et rôle
- Développer leur savoir-analyser
- Identifier leurs besoins comme intervenant-e-s en organisation

## Module MASPA500 - Travail de mémoire - 8 ECTS

Responsable du module

Allenbach Marco, UER DV

marco.allenbach@hepl.ch

La participante ou le participant rédige un mémoire de recherche intégrant une problématisation avec références théoriques et dimension empirique en lien avec une ou des pratiques d'accompagnement.

En participant à une recherche ou en menant la sienne, elle ou il développe une posture de praticienne, praticien chercheur, en expérimentant :

- comment des démarches d'accompagnement peuvent contribuer à la construction ou à l'analyse de données intéressantes en termes de recherche
- comment certaines modalités de recherche peuvent représenter une forme d'accompagnement pour les sujets de la recherche
- en quoi l'engagement dans certains types de recherche peut contribuer au développement de ses propres pratiques et projets professionnels.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
MASPA500-1	Séminaire d'accompagnement	1	1	1	1

### Compétences travaillées

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

### Modalités pédagogiques et de certification

- Développement d'une démarche personnelle empirique en contexte professionnel
- Présentation lors de séminaires

### Certification : août 2026

Pour la réalisation de ce travail, la participante ou le participant bénéficie d'une direction par une formatrice ou un formateur du MAS.

### Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants seront en mesure de contribuer aux liens entre recherche et accompagnement : recherche-actions, recherche intervention ou recherche collaborative.

### Calendrier de la formation

La formation a lieu de septembre 2024 à août 2026. Les dates et salles de la première année de formation seront précisées aux personnes admises au mois de mai 2024. Les temps de formation ont lieu sur des jours variés de la semaine, généralement de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le calendrier de la deuxième année sera communiqué au printemps 2025.

### Structure modulaire

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipes de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en oeuvre diverses stratégies d'enseignement ;
- d'une part de travail personnel ;
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires permettent aux participantes et participants d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

## Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participantes et participants au terme de leur formation.

Nom du module		Compétences	ECTS
MASPA100	Du développement de pratiques au développement organisationnel - Introduction à la dimension collective de l'activité	1, 3, 4, 5, 6, 7	3
MASPA200	Accompagner les dynamiques individuelles, collectives et organisationnelles	1, 2, 3, 5, 6	7
MASPA300	Démarches et postures d'accompagnement réflexif dans la complexité	1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9	7
MASPA400	Intégration et co-développement professionnel	3, 4, 7, 8	5
MASPA500	Travail de mémoire	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9	8

## Principe de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit de prendre la mesure de l'acquisition progressive de ses compétences et, pour l'institution, d'attester les acquis. Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

### Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participantes et participants sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilans réflexifs, exercices pratiques, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

### Évaluation certificative

Cette évaluation détermine l'atteinte des compétences professionnelles fixées par le plan d'étude et l'attribution des crédits ECTS. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative sont notés (échelle de 1 à 6) ou validés (acquis ou non acquis). Un feedback sous forme de grille critériée ou de commentaire fait partie intégrante de l'évaluation. Les modalités et les critères d'évaluation sont communiqués en début de module.

## Evaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participantes et participants sur la formation est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne et autres

modalités). Cette évaluation des enseignements par les participantes est conduite par le Pôle de la HEP Vaud dédié à cette activité. Elle contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du responsable du MAS ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

## Frais d'inscription et taxes

---

Coût du MAS : [CHF 11'500.-](#) et [CHF 100.-](#) de finance d'inscription

Le financement est, en principe, divisé en parts égales sur l'ensemble des semestres du programme. La facturation est semestrielle: 30 septembre et 28 février (réf. directive 02\_01, article 13).

## ADMISSION ET SERVICES HEP

---

### Conditions d'admission

---

Pour accéder à la formation, les candidates ou candidats doivent répondre aux conditions suivantes:

- être titulaire du DAS en Accompagnement individuel et collectif de la HEP Vaud ou en fin de parcours de ce DAS permettant d'obtenir le titre en janvier 2025 ou posséder un titre jugé équivalent
- s'engager à avoir, durant la formation, une pratique d'accompagnement professionnel (individuel, collectif ou organisationnel) dans le cadre d'une organisation ; il peut s'agir soit d'une pratique d'accompagnement intégrée à une fonction, soit la conduite d'au moins une démarche d'accompagnement

#### Admission sur dossier

Si la candidate ou le candidat n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, elle ou il peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature (Directive O5\_03 ; [etudiant.hepl.ch/directives](http://etudiant.hepl.ch/directives)).

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment de mettre en évidence les expériences professionnelles et les formations suivies dans les domaines de l'accompagnement individuel et collectif. De plus, une finance d'inscription de CHF 300.- non remboursable est due.

Renseignements auprès du conseil aux études, +41 21 316 92 70 ou [etudiants-fcc@hepl.ch](mailto:etudiants-fcc@hepl.ch) ou auprès du responsable de programme +41 79 427 18 12 ou [marco.allenbach@hepl.ch](mailto:marco.allenbach@hepl.ch).

### Procédure d'inscription à la formation

---

Inscription en ligne [candidat.hepl.ch/formulaire-admission](http://candidat.hepl.ch/formulaire-admission).

Les documents suivants sont à fournir en ligne:

- curriculum vitae
- copie du titre requis à l'admission
- justificatif du paiement de la finance d'inscription si pas payée en ligne à l'inscription
- préavis favorable de sa direction pour les candidats DFJC. PDF à télécharger lors de l'inscription en ligne

Le personnel HEP effectue une démarche individuelle auprès du service RH. Plus d'informations

Le processus peut être repris et modifié tant que l'envoi final n'a pas été effectué. Le délai d'inscription est fixé au **28 février**. Les inscriptions restent ouvertes si des places sont encore disponibles.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidatures sont retenues conformément au [règlement des études menant à un CAS, DAS MAS](#). L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

#### Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.- non remboursable sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX) ; titulaire : Haute Ecole Pédagogique, 1014 Lausanne, en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom " Finance Inscription\_Nom\_Prénom ". Ce paiement peut être directement effectué au moment de l'inscription en ligne.

#### Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission. Les candidates et candidats sont informés directement dans le dossier de suivi en ligne.

### Prise en compte des études déjà effectuées

Une admis, une demande de prise en compte des études déjà effectuées peut être adressée au Service académique. Elle permet la prise en compte de crédits de formation obtenus dans le cadre d'une autre formation abordant des compétences similaires (Directive 05\_04). Cette demande a lieu une fois en début de formation et au plus tard jusqu'au 31 août.

Renseignements auprès du conseil aux études, +41 21 316 92 70 ou [etudiants-fcc@hepl.ch](mailto:etudiants-fcc@hepl.ch)

## Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-e-s

---

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir Procédure d'inscription à la formation), les collaboratrices et collaborateurs de Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le DGEO bénéficient d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP Vaud du coût de la formation.

- d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation ;
- des conditions de décharge fixées par la décision de la Cheffe du Département de la formation (renseignements et informations auprès du service employeur concerné) ;
- d'une prise en charge, selon les modalités de défraiement, des frais de déplacements et de repas liés à la formation (renseignements et informations auprès des directions d'établissement).

Les professionnelles et professionnels de la HEP Vaud ne sont pas considérés comme employés DFJC. La prise en charge du coût de la formation est réglée par la Directive 03\_16 qui décrit les conditions de soutien de la HEP Vaud à la formation diplômante. La procédure s'effectue auprès du service RH.

## Inscription en tant qu'auditrices ou auditeurs

---

Les enseignements du MAS PA ne sont pas ouverts aux auditrices ou auditeurs.

## Carte d'inscription

---

Les participantes et participants à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription. Il suffit de la demander au service académique ([etudiants-fcc@hepl.ch](mailto:etudiants-fcc@hepl.ch)) dès le démarrage de la formation. Cette carte permet de faire des photocopies (CHF 20 par année disponible) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

## Conditions en cas de désistement

---

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

## Délivrance des titres et du supplément au diplôme

---

Les titres sont décernés lorsque la participante ou le participant a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès la décision prononcée, la participante ou le participant peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.



## Campus de la HEP Vaud

---

Le Campus de la HEP Vaud vous offre une diversité de services:

- [Activités culturelles et sportives](#)
- [Mobilité](#)
- [Bibliothèque](#)
- [Restaurant](#)

Renseignements divers auprès de [l'association des étudiantes et étudiants HEP](#)

## Base juridique

---

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique fait foi.

[Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique \(LHEP\)](#)

[Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique \(RLHEP\).](#)

[Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS \(RAS\)](#)

[Directive 05\\_53 du programme de formation menant au Master of Advanced Studies en "Pratiques d'accompagnement : Intervenir dans la complexité"](#)